



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

structures administratives

Question écrite n° 83294

Texte de la question

M. Thierry Lazaro interroge Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur l'activité en 2014 et le coût de fonctionnement pour l'État du Comité national de santé publique.

Texte de la réponse

Le comité national de santé publique ne s'est pas réuni depuis juillet 2013. Par conséquent, son coût de fonctionnement pour 2014 est nul. Le comité national de santé publique fait partie des commissions administratives à caractère consultatif supprimées par le décret 2015-1469 du 13 novembre 2015 publié au JORF le 14 novembre 2015.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Lazaro](#)

Circonscription : Nord (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 83294

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 juin 2015](#), page 4812

Réponse publiée au JO le : [8 décembre 2015](#), page 9937